



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Ministre d'État

Monsieur Patrick HETZEL
Ancien Ministre
Député du Bas-Rhin
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Paris, le **24 JUL. 2025**

Réf. : 25-009887-A/ BDC-SCEM / SM

Monsieur le Ministre,

Cher Patrick,

Conjointement avec Madame Brigitte KLINKERT, députée du Haut-Rhin, Monsieur Olivier BECHT, député du Haut-Rhin, et Messieurs Roland THEIS, Yannick BURY, Thomas GEBHART, parlementaires allemands, vous avez appelé mon attention sur vos propositions pour une coopération efficace des contrôles frontaliers conjoints à la frontière franco-allemande, que vous souhaitez voir mieux encadrés afin de limiter l'immigration illégale sans pénaliser les travailleurs frontaliers. Par ailleurs, vous proposez la mise en place d'une voie spécifique pour ces travailleurs, leur permettant de franchir rapidement les passages frontaliers.

Comme vous le savez, le ministère de l'Intérieur allemand a annoncé le 8 mai dernier de nouvelles mesures pour renforcer les contrôles aux frontières intérieures en invoquant l'article 72 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Les services des deux ministères travaillent conjointement pour coordonner leurs contrôles et limiter ainsi l'impact sur les flux transfrontaliers. Les contrôles ont vocation à rester les plus flexibles possibles et à ne pas être stationnaires. Plusieurs démarches au niveau diplomatique et opérationnel ont été engagées. Elles ont abouti à des instructions aux services de police allemands pour qu'il soit procédé à un allègement des mesures.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération très distinguée.

Atti

Bruno RETAILLEAU

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr

